

Constitution d'un réseau d'appui et
d'entraide pour les familles
monoparentales

Etude de faisabilité

Rapport

Juillet 2016

Laure Skoutelsky
Chargée de mission



Introduction

En 2012, on compte 1,7 million de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 18 ans en France, soit plus d'une famille sur cinq (22 %). L'émergence des familles monoparentales avec à leur tête 85 % de femmes, représente une évolution majeure des familles de ces trente dernières années.

Les politiques publiques menées depuis 1999-2000 sur le soutien à la parentalité, le développement des REEAP s'adressent bien entendu aux chef(fe)s de familles monoparentales comme aux autres. Et, financièrement, l'aide de l'Etat se traduit par plusieurs types de mesures.

Toutefois les parents solos restent seuls à gérer les tâches quotidiennes, à s'occuper de l'éducation des enfants, rajoutant pour certain(e)s l'épuisement à la fragilité économique.

C'est sur la base d'une intuition du besoin d'un répit pour les parents solos et sur la nécessité de s'affranchir des bornes fixées par les dispositifs institutionnels pour y répondre qu'est née l'idée de la création d'un réseau national associatif organisant l'appui et l'entraide au profit des chef(fe)s de familles monoparentales.

C'est ainsi qu'au-delà des dispositifs et réponses institutionnelles, en septembre 2015, le ministère des familles a souhaité initier la mise en place d'un réseau d'appui familial de proximité pouvant toucher l'ensemble des parents solos privilégiant les logiques d'entraide et de solidarité.

Pour ce faire le choix a été fait de s'appuyer sur des réseaux associatifs sensibilisés à cette question. Huit associations ont répondu à la sollicitation de la ministre : *l'Association de la Fondation Etudiante pour la ville (AFEV), Grands Parrains, la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF), La Fondation pour l'Enfance, France Parrainages, La Ligue de l'Enseignement, Parrains par mille et l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).*

Il reste utile de rappeler ici que, comme son nom l'indique, la visée de l'étude de faisabilité qui a présidé à sa naissance était opérationnelle. En effet, dès l'origine, il ne s'agissait ni de singer l'existant, ni de créer une structure qui ne réponde pas à des problèmes réels telles les « usines à gaz » que l'on peut rencontrer ici ou là... Et c'est pourquoi le triple enjeu était à la fois de connaître les besoins existants d'une part, la façon dont ils étaient remplis d'autre part et d'évaluer la plus-value que pouvait apporter ce réseau.

Comme cela sera précisé dans les pages qui suivent, la démarche adoptée repose sur le triptyque suivant :

- Une conduite de projet menée par un comité de pilotage associant les plans, associatif, institutionnel et politique dans une égale répartition ;
- Une recherche-action dynamique qui utilise des modes opératoires de production collective ;
- Un souci d'entendre en premier lieu la parole des personnes concernées, en l'occurrence les chef(fe)s de familles monoparentales.

Il faut souligner ici la capacité collective du comité de pilotage à faire évoluer un projet dans un véritable aller-retour entre le terrain et l'analyse des données recueillies. C'est ainsi que des pistes ont dû être abandonnées au profit de nouvelles, issues des rencontres avec les parents ou des acteurs de terrain. Ainsi comme on le verra, si l'hypothèse d'un besoin de répit se trouve confirmée, elle ne constitue cependant pas le cœur de la problématique rencontrée par les chef(fe)s de familles monoparentales.

Et c'est bien de cette articulation entre la prise en compte du point de vue des publics concernés, la dynamique de la vie associative et l'intervention de l'Etat qu'est né ce projet dont l'objet s'est défini ainsi :

« Parents-solo et compagnie est un réseau national qui se propose de reconnaître et de renforcer le pouvoir d'agir, de valoriser capacités et compétences, de susciter et de favoriser les démarches d'entraide et d'organisation collective de celles et ceux qui se reconnaissent comme des parents-solo. »

Si beaucoup a été fait, il reste encore à finaliser les outils et la montée en puissance du réseau Parents Solos et compagnie. Mais le socle de l'édifice a été solidement et collectivement construit et son architecture précisément réfléchi.

C'est ce que ce présent document propose d'illustrer en relatant les différentes étapes franchies au cours de *« l'étude de faisabilité pour la Constitution d'un réseau d'appui et d'entraide pour les familles monoparentales »*.

Sommaire

Introduction.....	2
1. Retour sur la démarche engagée	5
1.1 Les attendus pluriels de la démarche.....	5
1.2 Une conduite du projet en phase avec les finalités.....	6
1.3 La méthodologie de l'étude de faisabilité.....	6
1.3.1 Une approche qualitative.....	6
1.3.2 Une approche recherche action.....	7
2. Les premiers entretiens.....	8
2.1 Le (la) chef(fe) de famille monoparentale, un parent pas comme les autres.....	8
2.1.1 La norme éducative.....	8
2.1.2 La stigmatisation.....	8
2.1.3 Des « femmes puissantes ».....	10
2.2 L'action des opérateurs de terrain.....	11
2.2.1 Agir de manière pertinente, une difficulté réelle.....	11
2.2.2 La démarche proactive.....	12
2.2.3 Du « faire avec » au Pouvoir d'agir.....	12
2.3. Les limites des dispositifs institutionnels.....	14
2.3.1 Parenthèse, pause parentale, répit.....	14
2.3.2 Le bricolage versus dispositif.....	15
2.3.3 La vie sociale de proximité, le lieu et le milieu du réseau.....	15
3. La recherche action : une production collective sur la réalité vécue par les parents solo	16
3.1. Précision sur la méthodologie mise en œuvre.....	16
3.1.1 Les séances de color vote.....	16
3.1.2 Le traitement et l'analyse.....	17
3.2. Le regard des chef(fe)s de familles - monoparentales sur leur propre vécu.....	19
3.2.1 Les problématiques les plus consensuelles.....	19
3.2.2 La séparation.....	24
3.2.3 D'autres réalités vécues de façon différenciée.....	25
3.2.4 Les ressources pour s'en sortir.....	27
En guise de conclusion : Vers la constitution du réseau Parents solos et compagnie.....	31
Ce qu'on peut retenir de l'étude de faisabilité.....	31
De la réflexion à l'action, premiers éléments constitutifs du réseau Parents solos et compagnie.....	33
Annexes.....	35

1. Retour sur la démarche engagée

La présente étude dépasse le simple enchaînement hypothèse, recherche, analyse et préconisations. L'enjeu étant de passer aux actes, toutes les étapes ont été débattues et les recommandations mises en œuvre, articulant ainsi l'action à la réflexion.

Il s'agit d'un processus de construction qui, pour être éclairé, nécessite de revenir sur les attendus de la démarche engagée, l'organisation de son suivi et de sa mise en œuvre et la méthodologie utilisée,

1.1. Les attendus pluriels de la démarche

Comme rappelé en avant propos, l'émergence des familles monoparentales de ménages sont des femmes dans 85% des cas représente une évolution majeure des familles de ces trente dernières années. Nombre de rapports français ou internationaux soulignent ce phénomène.

Ces familles rencontrent des difficultés financières liées au fait, pour un parent, de faire face aux charges courantes avec les revenus d'une seule personne. Ces problèmes sont accentués par ce qui caractérise la situation des femmes sur le marché du travail : revenus inférieurs à ceux des hommes, plus de temps partiel, voire interruption professionnelle pour s'occuper des enfants, moins de CDI, moindre accès aux responsabilités et aux salaires qui les accompagnent... Ces difficultés sont enfin renforcées par les impayés de pensions alimentaires, estimés à 30 %.

A l'automne, le comité de pilotage composé de l'Etat et des huit associations présentées dans l'introduction décide de lancer une étude de faisabilité qui s'appuie sur les parents concernés par cette situation et sur les acteurs associatifs à l'œuvre sur le terrain.

Afin de vérifier la pertinence d'un tel réseau, les enjeux stricto-sensu de l'étude sont pluriels. Il s'agit à la fois de :

- Comprendre les difficultés concrètes auxquelles sont confrontés les chefs de familles monoparentales
- S'appuyer sur l'existant en identifiant les actions et démarches d'ores et déjà mises en œuvre sur le terrain ;
- Repérer et valoriser les réponses mises en œuvre par les chef(fe)s de familles elles-mêmes.

Néanmoins, au-delà de l'étape de la recherche, les protagonistes de la mission se fixent les objectifs suivants :

- La restitution des résultats, que ces derniers valident - ou non - la pertinence d'un réseau d'entraide au cours d'une journée dédiée ;
- La constitution et la structuration du réseau si sa pertinence se confirme.

1.2. Une conduite de projet en phase avec les finalités

Dès l'origine la conduite du projet intègre la dimension collective et partenariale sous-tendue par les finalités de la démarche engagée. Un comité de pilotage composé du ministère des familles, des associations et différents services et organismes¹ est constitué, coordonné par la FCSF, cette dernière s'appuyant sur une chargée de mission.

C'est au sein de cette instance qui, pendant plus de six mois (de décembre 2015 à juin 2016), s'est réuni très régulièrement au cours de séances de travail réflexif² que se sont forgés l'objet et l'architecture du réseau lorsqu'il est apparu que ce dernier se révélait pertinent. De fait, les fonctions remplies par ce comité ont été les suivantes :

- Mobiliser les relais locaux
- Valider régulièrement les phases de la recherche
- Travailler à l'architecture du réseau
- Organiser la restitution de l'étude³

Les réunions ont alterné retours de terrains, débats sur les orientations à privilégier et production collective. A cette dernière ont été associés les correspondants locaux des cinq territoires de la recherche action (voir 1.3 Méthodologie) répartis comme suit :

- Référent local 44 : Parrains Par Mille
- Référent local 58 : La Ligue de l'Enseignement
- Référent local 59 : UNAF
- Référent local 75 : AFEV
- Référent local 93: France parrainage

1.3. La méthodologie de l'étude de faisabilité

En regard des objectifs de l'étude, la méthodologie retenue repose sur des approches différenciées et complémentaires. En effet, pour aller à la rencontre des parents et prospecter dans le champ des opérateurs de la parentalité, il demeure nécessaire de diversifier les types d'approches et les outils d'investigation.

1.3.1 Une approche qualitative

Fondée sur des entretiens individuels et de la recherche documentaire, cette approche permet d'avoir une vision sinon exhaustive du moins un peu plus précise sur ce qui est fait - ou pas - en direction des familles monoparentales. Il a donc été procédé à :

- Une revue documentaire
- Des entretiens avec des personnes qualifiées : personnes ressources et têtes de réseaux nationaux
- Des entretiens avec des opérateurs locaux

¹ Hormis les associations déjà citées, il faut ajouter la CNAF, la CNMSA et la DGCS

² Plénières du comité de pilotage : 7 janvier, 8 février, 10 mars, 10 mai, 25 mai, 10 juin

³ Journée nationale de restitution du 28 juin 2016

1.3.2. Une approche recherche - action

Fondée sur la participation des acteurs, cet axe a permis de mettre en débat in situ la spécificité de la problématique des familles monoparentales. Il s'est agi, en mobilisant les relais locaux des réseaux nationaux parties prenante de l'étude, de confronter les réponses aux situations vécues afin d'identifier les freins, les obstacles mais également les ressources et les potentiels.

Sur chacun de ces territoires choisis, la démarche proposée a été identique, une condition essentielle pour la capitalisation finale. En effet si la production des territoires est contrastée et diversifiée, c'est en utilisant des modalités identiques qu'il est possible de capitaliser le travail engagé.

Un comité de pilotage local s'est donc à chaque fois constitué avec pour mission de :

- Mobiliser des acteurs locaux et les amener à se découvrir
- Mobiliser des parents afin de les impliquer dans la démarche
- Approfondir la connaissance de la réalité vécue

Parents et opérateurs ont été organisés en groupes de travail dans le cadre de séances de réflexions collectives.

C'est l'analyse croisée de la récolte des données des deux approches qui a permis d'aboutir à la constitution du réseau Parents solos et compagnie.

2. Les premiers entretiens

On sait que les difficultés rencontrées par les parents (85% de femmes) des familles monoparentales sont pluridimensionnelles et que cette catégorie de familles reste très hétérogène. Toutefois comme le souligne le Conseil de l'Europe en 2014⁴ « *Les travaux de recherche sur l'aide sociale et les stratégies à appliquer après que l'on ait reçu la garde d'un enfant sont malheureusement assez rares. On ne sait que peu de choses sur la façon dont les gens s'organisent et parviennent à traiter simultanément plusieurs problèmes et à mener de front plusieurs activités...* »

Ce même rapport rappelle par ailleurs : « *les personnes qui font savoir qu'elles se débrouillent bien face à la crise qu'elles traversent risquent moins d'être jugées négativement [...] que celles qui avouent éprouver des difficultés à faire face à leurs problèmes. Ces résultats laissent à penser que ceux qui ont le plus besoin d'un soutien social sont sans doute ceux qui ont le moins de chances de l'obtenir* ».

Enfin la question de l'accès aux dispositifs⁵, les problématiques de l'évitement des services institutionnels sont aujourd'hui clairement repérés⁶ comme un véritable frein à l'efficacité des politiques publiques.

En regard de ces différents éléments et des objectifs de l'étude, le fil conducteur des entretiens s'est organisé autour des quatre thèmes suivants :

- Repérage des besoins spécifiques des chef(fe)s de familles monoparentales au travers des activités qu'ils - elles fréquentent déjà ou des services utilisés
- Identification des outils/moyens nécessaires pour améliorer les réponses à des besoins spécifiques connus ;
- Mise en place - ou non - de démarches proactives pour « aller vers »
- Identification d'actions qui ont « fait leur preuve » avec une attention particulière sur la place des parents et des bénévoles dans ces démarches

De ces entretiens émergent trois types d'éclairages concernant les chef(fe)s de familles monoparentales :

- La caractérisation des familles monoparentales
- Les pratiques pertinentes des associations
- Les limites de l'approche par les dispositifs

Comme indiqué plus haut, ce sont des têtes de réseaux nationaux, des opérateurs locaux comme des référents familles des centres sociaux, animateurs socio-éducatifs, des travailleurs sociaux et des responsables d'associations de parents-solos qui ont été rencontrés. Leurs noms et fonctions figurent en annexe.

⁴ Rapport : « *Les aspects psycho-sociaux des familles monoparentales* » conseil de l'Europe 2014

⁵ Rapport « *Aider les parents à être parents* », Centre d'Analyse Stratégique, 2012,

⁶ « *Rapport d'évaluation sur la politique de soutien à la parentalité* », recommandation n°8 et n°9, IGAS 2013,

2.1. Le (la) chef(fe) de famille monoparentale, un parent pas comme les autres

C'est quoi une famille monoparentale ? La question n'est pas une façon d'esquiver le sujet. Au contraire. En regard des enjeux de l'étude, soutenir et venir en appui aux mères en situation de mono - parentalité, plusieurs interlocuteurs se sont interrogés. Si on veut aider les mères en risque d'épuisement, quid par exemple des familles où le père est régulièrement absent pour des motifs professionnels ? Elles ne sont pas pourtant considérées comme familles monoparentales. Et si la précarité favorise l'isolement, on peut être également une mère active, non précaire et pourtant isolée. En d'autres termes, ne risque-t-on pas d'exclure des personnes directement concernées par cette question d'épuisement ?

2.1.1 La norme éducative

Combien d'adultes pour éduquer un enfant... ?

On l'a dit, la façon d'appréhender la question de la fonction et du rôle des parents a notoirement évolué vers la reconnaissance d'une fonction où si les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, ils ne sont pas responsables de tout. L'accompagnement à la parentalité devient donc universel. Il ne s'agit pas de proposer une béquille ou de combler une défaillance mais « d'aider les parents à être parents » Il n'est pas sûr que ce regard bienveillant soit posé de la même manière sur les cheffes de famille monoparentale. Et ce manque supposé du deuxième parent, revient à estimer que la norme reste le couple parental et qu'une famille composée d'un seul parent est, par nature, dysfonctionnelle.

...Tout un village répondent les africains.

Et ce n'est pas une métaphore poétique. Les associations de parrainage en témoignent. Les parents africains confient bien plus facilement leurs enfants à d'autres adultes que des parents français. Non parce qu'ils s'estimeraient défaillants ou incompetents mais parce il est jugé bon que l'enfant connaisse un autre environnement que celui de sa seule famille. Recourir donc à d'autres pour participer à l'éducation n'est donc pas vécu comme un aveu de faiblesse ou stigmatisant. Il ne s'agit pas de demander de l'aide mais bien au contraire d'offrir à son enfant d'autres ressources éducatives.

2.1.2 La stigmatisation

On constate une réticence à employer le terme « famille monoparentale » Sans être énoncée, on la sent, sous-jacente à travers les premiers entretiens. Deux types de raisons peuvent l'expliquer, diamétralement opposées.

Il peut s'agir d'un refus de considérer ces familles comme particulières, porteuses d'un supposé handicap social ou psychologique. Le fait donc de les nommer et les considérer comme une catégorie serait déjà une façon de porter un jugement.

Soit exactement à l'inverse, le jugement est bien porté (consciemment ou non). Ces familles déviantes, échappent à la norme du couple parental, référence idéale. Mais on ne peut pas le dire. Malgré l'évolution des 50 dernières années cette vision reste bien présente. Dans l'interview de *Karine Tavarès et Gwenaëlle Viala* auteures de « *Maman solo, mode d'emploi* »⁷ sur le site de *Magic maman*, ces dernières racontent : « *il y a encore beaucoup trop de préjugés, tels que, les mamans solos sont castratrices, ont la haine des hommes, sont trop fusionnelles avec leurs enfants, éduquent mal leurs enfants et vont en faire de futurs délinquants etc. (...) La famille monoparentale n'est pas malsaine, tous les maux de la société ne lui incombent pas(...) les mamans solos sont avant tout des mamans comme les autres, avec plus de difficultés.* »

Ainsi le fait qu'une femme (ou très rarement un homme) se retrouve à élever seule ses enfants, reste, en soi, un problème. Mais un problème dans le regard des autres. En d'autres termes, en regard des objectifs de l'étude, « *quelles sont, concrètement, les difficultés vécues dans la vie quotidienne par des chefs de familles isolées /et ou précaires ?* », le fait d'être une famille monoparentale suffit trop souvent à constituer une difficulté intrinsèque, et ce, avec de lourdes conséquences...

Une absence de valorisation

Toutes les personnes croisées qui vivent une situation de monoparentalité (séparée, veuve..) ou qui interviennent auprès d'elles en témoignent : indépendamment de la situation économique et sociale, le fait d'élever seule un ou des enfants reste trop souvent perçu comme une situation invalidante dans la capacité éducative des mères, notamment aux yeux des institutions en charge des enfants (crèche, école...). « *Quand mon petit dernier a eu des problèmes en primaire, raconte une maman d'un milieu social très aisé, élevant seule quatre enfants, le fait que je sois seule expliquait tout. Alors qu'il était juste fâché avec l'école* ». Dans le meilleur des cas « *le regard est emprunt d'apitoiement ou de commisération* » explique une autre. Et cette situation se vit jusque dans les familles. Nombre de témoignages vont dans ce sens. Même bienveillant le cercle familial souligne plus souvent les carences et les lacunes qu'il relève les capacités. Dans le pire de cas c'est la compétence de la mère seule qui est remise en question. Ce glissement d'une valorisation de la mère courage de l'après-guerre à la représentation d'une mère à la limite du « cas social » (relevée dans plusieurs études) reste donc une réalité très présente.

La stigmatisation et ses conséquences sur l'isolement

Ce regard, ce jugement sont vécus comme une véritable stigmatisation qui renforce l'isolement et le repli sur soi. Elle n'encourage ni la demande d'aide, et encore moins le souhait d'une reconnaissance de la situation de cheffe de famille monoparentale. Lorsqu'elle se conjugue avec des difficultés économiques, cette situation devient alors problématique : le regard pousse à ne pas montrer, le poids des responsabilités s'alourdit, le temps manque pour tout.

⁷ Maman solo - Magicmaman.com

2.1.3 Les « femmes puissantes »

Cette stigmatisation explique également pourquoi certaines associations se défendent de cibler ce type de familles au risque de les rendre singulières et particulières. Ce qui ne les empêche pas, surtout celles qui interviennent sur les situations de pauvreté, de bien repérer les problématiques propres de ces familles et de les soutenir particulièrement. Certaines même les appellent « femmes-courage » ou « femmes puissantes » en regard de l'énergie et la force déployées notamment pour les plus vulnérables d'entre elles. Individuelles et collectives, ces dernières mobilisent des compétences et une énergie considérables.

Les ressources personnelles

Les femmes qui refusent l'aide ou ne vont pas la demander se débrouillent seules et en payent le prix fort, leurs enfants avec : *« J'ai toujours refusé l'aide sociale. Et comme j'ai travaillé 15 heures par jour, je n'ai jamais pu manger le soir avec mes enfants »* témoigne l'une d'elles.

Si l'on travaille 15 heures par jour c'est que l'on cumule deux, voire trois emplois. Et l'organisation quotidienne est un défi permanent : *« on a dix bras »* explique une cheffe de famille, *« on sait tout faire ! »* s'amuse une autre. Si le jugement n'est pas toujours bienveillant, malgré les difficultés, et parce que beaucoup d'entre elles sont surmontées, les chef(fe)s de familles monoparentales sont conscientes de leur compétence et confiante dans leurs capacités.

Le groupe de pairs comme un ressourcement

C'est un besoin très nettement identifié par celles qui sont en mesure d'observer le phénomène. Les responsables de CHRS, notamment ceux qui accueillent des mères seules avec leurs enfants, souvent dans le cadre des violences faites aux femmes, le constatent. *« Il faut qu'elles puissent parler entre elles, voir qu'elles ne sont pas un cas unique, que d'autres vivent la même situation »* explique une responsable, *« qu'elles ne sont pas fautives »*. Une militante associative, ancienne hébergée, *« mère de deux grands enfants très réussis »* précise : *« Il faut qu'elles puissent parler sans crainte de la difficulté de s'occuper d'un enfant. Dans le Nord, chez nous, personne ne dira devant une assistante sociale qu'on a envie de jeter son enfant par la fenêtre, de peur qu'elle nous le prenne... »*. Et pourtant, c'est une banalité de le dire : c'est bien parce que l'on peut en parler qu'on évite de passer à l'acte.

Le groupe de pairs comme un levier pour l'entraide

« Ensemble, témoigne la même responsable, elles s'entraident, s'organisent. Elles n'ont pas besoin de nous pour agir. Il faut juste les accompagner à faire quand c'est nécessaire. Et c'est pas souvent ». *« Le premier réflexe, racontent celles qui s'auto-organisent, c'est de s'adresser à celles qui sont comme nous, parce que leur galère, c'est la même que la nôtre »*. On se construit un réseau primaire dans le voisinage très proche, essentiellement pour la garde des enfants et l'accompagnement à l'école.

2.2. L'action des opérateurs de terrain

En regard de la problématique complexe, le positionnement des opérateurs reste délicat. Trouver une bonne distance, la bonne posture, mobiliser les ressources de l'environnement et des personnes elles-mêmes, repérer les opportunités ...Le soutien aux chef(fe)s de familles implique de multiplier les approches et de se détacher des a priori et des idées toutes faites.

2.2.1 Agir de manière pertinente, une difficulté réelle pour les acteurs de terrain

Le piège de l'approche universelle...

L'approche universelle - on s'occupe de tous sans faire de tri - présente l'intérêt de ne désigner personne et d'accueillir tout le monde. L'inverse de la stigmatisation en quelque sorte. Elle est particulièrement défendue dans les approches à dimension psychologique. Toutefois elle présente un gros risque de passer à côté de situations difficiles. La catégorie monoparentale n'y étant pas identifiée, les problèmes spécifiques vécus par les cheffes de familles ne sont donc pas connus et encore moins traités. Si l'on rapproche ces modalités d'intervention de la stratégie mise en place par ces dernières pour se rendre invisibles, on peut imaginer à quel point on peut passer à côté de celles qui en ont le plus besoin.

...Le risque de l'approche ciblée

On l'a vu, certaines organisations, celles qui sont au plus près des familles, notamment précarisées repèrent les situations de monoparentalité lorsqu'elles sont problématiques. Toutefois lorsqu'elles mettent en place des actions-informations en direction de ces mêmes familles cela reste souvent un échec. Le constat est le même partout avec des terminologies variées : « refus d'une étiquette », « peur du jugement » crainte d'être considérée comme « un cas social ».

On constate ici que les cheffes de familles monoparentales constituent un type de public éloigné de l'action sociale, celui qui se rend invisible pour échapper au regard et au jugement.

Un premier repérage des difficultés

Les entretiens permettent de relever quelques problèmes caractéristiques vécus par les chef(fe)s de familles, du point de vue des acteurs associatifs. De natures très différentes certes, mais on voit bien comment peut se tisser une toile qui rend la vie pénible.

- Le poids des responsabilités de la vie quotidienne
- La précarité économique et ses conséquences sur les enfants : une stratégie de survie qui occulte les aspects relationnels
- L'isolement qui renforce les difficultés
- Un temps particulier : la crise de la séparation qui submerge
- La solitude éducative notamment en regard de la dimension scolaire
- La « disparition » d'une identité de femme au seul profit de celui de la mère

2.2.2 La démarche proactive ou « l'aller vers »

Pour ceux qui se posent la question, « aller vers » ceux qui ne sont pas dans le dispositif reste un vrai casse-tête. Pour certains, la proposition n'est plus métaphorique, elle implique le déplacement et le fait de sortir, mener des actions à l'extérieur de l'équipement ou de son champ d'intervention. Elle se double de façon systématique d'une posture « d'écoute active ». Il s'agit juste de prêter une oreille attentive, d'écouter et d'entendre sans préjuger afin au minimum de soulager, éventuellement d'orienter et conseiller si la demande émerge.

Des référents famille de certains centres sociaux de la Nièvre formalisent cette démarche en travaillant avec leurs collègues des centres de loisirs. Ainsi, le mercredi, quand les parents amènent les enfants pour l'après-midi, ces derniers sont pris en charge par les animateurs. Les référents familles peuvent utiliser ce moment pour entrer en contact et discuter avec les parents et en particulier les parents solo...

On retrouve cette façon d'intervenir au centre social de Briançon de manière encore plus modélisée. Là, afin de permettre un contact approfondi, c'est le référent famille qui procède aux inscriptions des enfants au centre de loisirs. Il l'explique : « *On sait que c'est au cours de procédures administratives anodines que la parole se libère naturellement, dans un climat de confiance, qu'on peut prendre la mesure des problèmes. Des violences faites aux femmes comme des difficultés matérielles, par exemple des pneus en mauvais état qui empêchent, en montagne, de se rendre sur son lieu de travail* ».

Toujours dans cette démarche « d'aller vers » et dans le cadre d'un travail partenarial avec le bailleur de logements sociaux de la ville, un local, annexe du centre va s'implanter dans le centre ancien de Briançon. En effet, il s'avère que les familles monoparentales y sont surreprésentées et particulièrement isolées. Sans attendre qu'elles franchissent le seuil du centre social, c'est ce dernier qui se relocalise...

2.2.3 Du « faire avec » jusqu'au « pouvoir d'agir »

Le « *faire pour* », chacun s'accorde pour dire que ce n'est plus à faire. Le « *faire avec* » fait l'unanimité même si les plus honnêtes reconnaissent, associations et institutions confondues que certains agents ou bénévoles ont encore du mal à renoncer à une posture descendante, voire condescendante.

Comme un écho à la posture de spectateur ou d'objet d'une action, pour ceux qui le mettent en œuvre, « le faire avec » est la condition nécessaire pour « aller vers ». « *On l'a constaté à maintes reprises : un parent qui en accompagne un autre sera toujours plus efficace qu'un éducateur ou une assistante sociale.* » explique la responsable d'une structure d'accueil et d'écoute des parents⁸. « *Et c'est pour cela que l'on a co-construit le café des familles avec les parents. D'abord pour que l'offre soit pertinente, qu'elle corresponde vraiment aux besoins mais également pour qu'ils en soient acteurs pour se l'approprier* ». Ici aussi, on pratique l'écoute active mais également le soutien aux projets et le partenariat professionnel bénévoles.

⁸ Le café des familles à Alès, une des actions collective de l'association « La Clède »

On retrouve ce soutien au centre social de *Courdimanche*, dans le Val d'Oise. Un projet de troc de service imaginé par un groupe de parents solos, accompagné par le centre social qui mobilise les ressources locales grâce à la « papothèque » fréquentée par un informaticien à la retraite. Résultat, une plate forme numérique locale est présenté dans le cadre de l'appel à projet du REEAP en 2016...Il faut dire que l'appui au pouvoir d'agir figure dans les gênes de cet équipement : la commission famille qui gère - entre autres - les départs en vacances est entièrement composée d'usagers de la structure...

Les chef(fe)s de familles monoparentales passent également à l'action, mettent en œuvre leur pouvoir d'agir. Elles deviennent à leur tour des opérateurs associatifs.

Au côté de la plus ancienne des associations *l'Association nationale des Familles Monoparentales et Reconstituées* (ANFMR) et son antenne très active dans la Loire Atlantique, émergent et se développent des associations de parents solos : *l'AFESCAM* à Pierrefitte en Seine Saint Denis, *Les Fourmilles Argentées* à Fontenay sous Bois dans le Val de Marne ou encore *Parents Solo 89* à Sens dans l'Yonne ...

Fondées et animées par des mères solos, les motifs de cet investissement sont identiques et énoncés quasiment de la même manière : « *Pour moi qui suis pourtant énergique et battante, la séparation et la gestion de la situation de monoparentalité a été tellement éprouvante que je me suis jurée de fonder une association dès que je pourrais pour que les autres soient moins seules et puissent s'entraider* » expliquent toutes les présidentes rencontrées.

2.3. Les limites posées par les dispositifs institutionnels

Si certains de projets menés par des associations peuvent relever de financement publics, d'autres ne peuvent ou ne veulent pas rentrer dans les cases. Le *Café des Familles* d'Alès n'a pas demandé le label LAEP⁹ « *C'est pour les parents et leurs enfants jusqu'à 3 ans, et nous on les accueille jusqu'à 18, alors, vous comprenez...* ».

Correspondre à la bonne thématique, la bonne problématique, ne pas louper la date de l'appel à projet, la connaître, savoir même qu'il existe des financements, autant d'obstacles pour faire émerger un projet qu'on ne sait pas toujours nommer.

2.3.1 Pause parentale, répit, parenthèse...

Au gré des conversations et des rencontres, plusieurs actions menées en direction des cheffes de familles en situation monoparentale ont été évoquées. Elles renvoient toutes, dans leur but, ou dans leur contenu effectif à un besoin de respiration, de s'évader des soucis de la vie quotidienne. « *On a monté une ballade, juste pour elles, sans les enfants, se souvient une conseillère d'une CAF. Vous savez ce qu'elles ont fait ? Elles ont sauté dans les flaques !* ». Plus élaborée, la virée à Paris d'un groupe de mères solo de Strasbourg au moyen d'un Espace, soutenue par une association qui leur prête le véhicule. Ou encore, la prise en charge du baby sitting par un centre social afin de permettre à un groupe de copines de sortir l'après-midi.

⁹ Lieux d'Accueil Parents Enfant

«Ce répit, c'est absolument nécessaire, vital pour restaurer la relation parent/enfant» témoigne un référent famille d'un centre social du val d'Oise : «ces femmes isolées, précarisées sont dans la crise de nerfs permanente. C'est une souffrance pour elles et leurs enfants. C'est comme ça que l'on en est venu à proposer une action répit, avec du massage et de la sophrologie, en prenant en charge leurs enfants ». La question de l'identité, entre femme qui s'oublie et mère qui subit prend ici tout son sens.

Pourtant on touche ici aux limites de ce que peuvent offrir les dispositifs institutionnels. Car s'il est légitime de soutenir les mères, quelle institution va prendre le risque de financer un projet de femmes en goguette ? Financer le voyage autour du monde de jeunes de dix-huit, c'est normal, les voyages forment la jeunesse et personne n'y trouvera à redire. Soutenir un départ en vacances de parents solo sans les enfants, est –ce bien acceptable du point de vue de la gestion des finances publiques ?

2.3.2 Le bricolage versus dispositif

Les actions observées restent modestes, bricolées, peu onéreuses - mais elles ont quand même un coût ...Mais un coût trop modeste pour justifier d'un financement institutionnel

Ce bricolage reste à l'échelle humaine d'un groupe qui peut le mener à bien, en fonction de ses besoins et de ses rythmes propres. On est dans la vie, la vraie. Celle du relationnel, de l'interpersonnel, de la gestion quotidienne. Elles sont appréhendables à l'échelle d'une association de quartier, d'un animateur de centre social.

On est sous le radar du CERFA en trois exemplaires, à côté de l'appel à projet annuel. Force est de constater qu'on découvre un chaînon manquant dans les financements. Pourtant, c'est dans la virée entre copines, la sortie entre femmes d'un quartier que se construit le groupe qui peut-être envisagera plus tard de penser un projet plus ambitieux qui sera éventuellement éligible à un dispositif.

2.3.3 La vie sociale de proximité, le lieu et le milieu du réseau

Se confirme ici ce qui a été déjà relevé. C'est dans le local, dans la proximité qu'il faut construire utilement le réseau qui va permettre de s'entraider. Cette construction, pour beaucoup ne peut se faire que grâce à des lieux collectifs où les mères peuvent être accueillies. Pas forcément des lieux dédiés aux parents mais des espaces de vie sociale. Sont cités indifféremment, cafés du coin, maison de quartier, association de quartier ...Des endroits qui permettent de partager des moments, des soucis et nouer les relations individuelles qui composent le réseau. « Ce n'est pas la peine de chercher midi à 14 heures, conclut une responsable d'un gros réseau national, ce qu'il faut, c'est une vie sociale de quartier dans laquelle elles peuvent s'intégrer ».

3. La recherche-action : une production collective sur la réalité vécue

Après l'investigation sur le terrain, donner la parole aux parents, permettre aux opérateurs de se rencontrer et se découvrir, créer les conditions pour une mise en réseau local, tels étaient les enjeux de la recherche action.

On verra, que loin de s'opposer, les données recueillies dans le cadre des entretiens trouvent un écho très fort dans les groupes de parents.

Cinq comités de pilotages locaux se sont constitués. Ils ont eu pour mission de mobiliser et de veiller à l'organiser les séances de travail de groupes focus : un groupe de parents et un groupe d'opérateurs associatifs locaux pour chacun des territoires.¹⁰

Ces séances ont été animées à l'aide du logiciel de sondage délibératif, color vote.

• 3.1 Précision sur la méthodologie mise en œuvre

Comme rappelé plus haut, cinq départements ont été choisis pour la mise en œuvre, chacun d'entre eux placé sous la responsabilité d'un correspondant local¹¹:

- La Loire Atlantique (44) animé par *Parrains Par Mille*
- La Nièvre (58) animé par *La Ligue de l'Enseignement*
- Le Nord (59) animé par *l'UDAF*
- Paris (75) animé par *l'AFEV*
- La Seine - Saint Denis (93) animé par *France parrainage*

Un comité de pilotage pour chacun des territoires s'est donc mis en place, composé des relais locaux des membres du comité de pilotage national mais également des partenaires de chacun des pilotes. En ce sens, chacun d'entre eux était différent car ancré dans la réalité locale.

Constituer deux groupes focus, l'un de parents, l'autre d'opérateurs associatifs de terrain est une mission plus difficile qu'il ne paraît. Car la participation à un groupe color vote pour une séance de travail de trois heures repose entièrement sur une démarche volontaire et l'envie de donner son point de vue, sans aucun bénéfice immédiat. Il faut donc convaincre de l'intérêt de la démarche, expliquer l'intégralité du processus, et inviter à prendre compte des résultats¹².

¹⁰ Voir Annexe I, les membres des groupes focus

¹¹ Idem, les membres des comités de pilotage

¹² Les participants aux groupes Color vote comme toutes les personnes rencontrées dans le cadre de l'étude ont été invitées à participer à la journée de restitution du 28 juin. Les frais de déplacement des parents ont été entièrement pris en charge.

Pour chacun des comités de pilotage l'exercice a consisté à identifier collectivement le « bon terrain » d'expérimentation. En effet, Le périmètre « naturel » de vie quotidienne ou professionnel a conditionné le choix du lieu de l'expérimentation puisque entre pairs, il fallait créer les conditions pour éventuellement poursuivre la dynamique engagée ...Et que l'on soit dans la Nièvre ou à Paris, la proximité ne présente pas le même visage.

C'est ainsi qu'à partir d'un premier périmètre départemental, la recherche-action s'est tenue pour :

- La Loire Atlantique (44) à St Herblain
- La Nièvre (58) dans les villages de Prémery et Corvol l'Orgueilleux
- Le Nord (59) à Lille Sud
- Paris (75) dans le XIX arrondissement
- La Seine - Saint Denis (93) à Pierrefitte

3.1.1 Les séances color vote¹³

Le principe essentiel d'une séance color vote repose sur le fait de faire débattre les membres d'un groupe de manière argumentée et raisonnée sur des sujets qui les concernent, à partir de l'expression de leur propre point de vue. Il est important de préciser ici que dans le cadre de la séance, chacun doit être en mesure de défendre son point de vue et en ce sens les propos ne sont pas anonymes.

Afin de faciliter la prise de parole, il est nécessaire de créer un climat de confiance et l'envie de rencontrer d'autres personnes concernées. D'où l'importance de composer des groupes de pairs

Pour garantir le débat le plus authentique possible, sans introduire de biais qui oriente, une seule question ouverte est posée. En l'occurrence pour les groupes parents : « *Du point de vue qui est le vôtre, c'est-à-dire un parent en situation monoparentale quelle est la réalité de votre vie quotidienne et de votre rôle de parents. Quelles difficultés ? Quels aspects positifs ?* Et La variante avec les opérateurs : « *Du point de vue qui est le vôtre, c'est-à-dire un accompagnateur d'un parent ou de parents en situation monoparentale, quelle est la réalité de la vie quotidienne et de leur rôle de parents. Quelles difficultés ? Quels aspects positifs ?* ». Les participants y répondent en émettant des idées, une par une, qui deviennent autant d'items.

Le logiciel color vote, associé à un ordinateur et un vidéo projecteur permet ensuite, grâce à un boîtier individuel, que chaque participant s'exprime sur l'intégralité des propos en votant sur chacun des items grâce à un code couleur de 7 degrés allant de « *je ne suis pas du tout d'accord* » à « *je ne souhaite pas répondre à cette question* ». Une fois cette étape franchie, le diagramme des résultats s'affiche à l'écran et le débat peut s'engager. (Voir page suivante un exemple de diagramme).

Enfin, une prise de note en continu constitue le verbatim de la séance afin de restituer le maximum du contenu de l'échange.

¹³ Pour plus de précision voir annexe II, « Organisation et déroulement d'une séance color vote »

3.1.2 Le traitement et l'analyse

Le traitement consiste ensuite à établir un classement thématique pour chacun des groupes. C'est ce qui fait l'objet du rapport de groupe, avec l'ensemble de la production d'items. Il est ensuite retourné à chacun des participants des groupes respectifs.

C'est ensuite l'analyse de ces classements puis leur croisement et enfin l'étude des verbatim qui permet d'obtenir une grille d'items reprenant l'ensemble des points abordés. Celle-ci constitue un formulaire questionnaire¹⁴ soumis à chacune des personnes ayant participé aux séances afin de recueillir le point de vue de tous sur des questions qui n'auraient pas été évoquées dans l'un ou l'autre des groupes

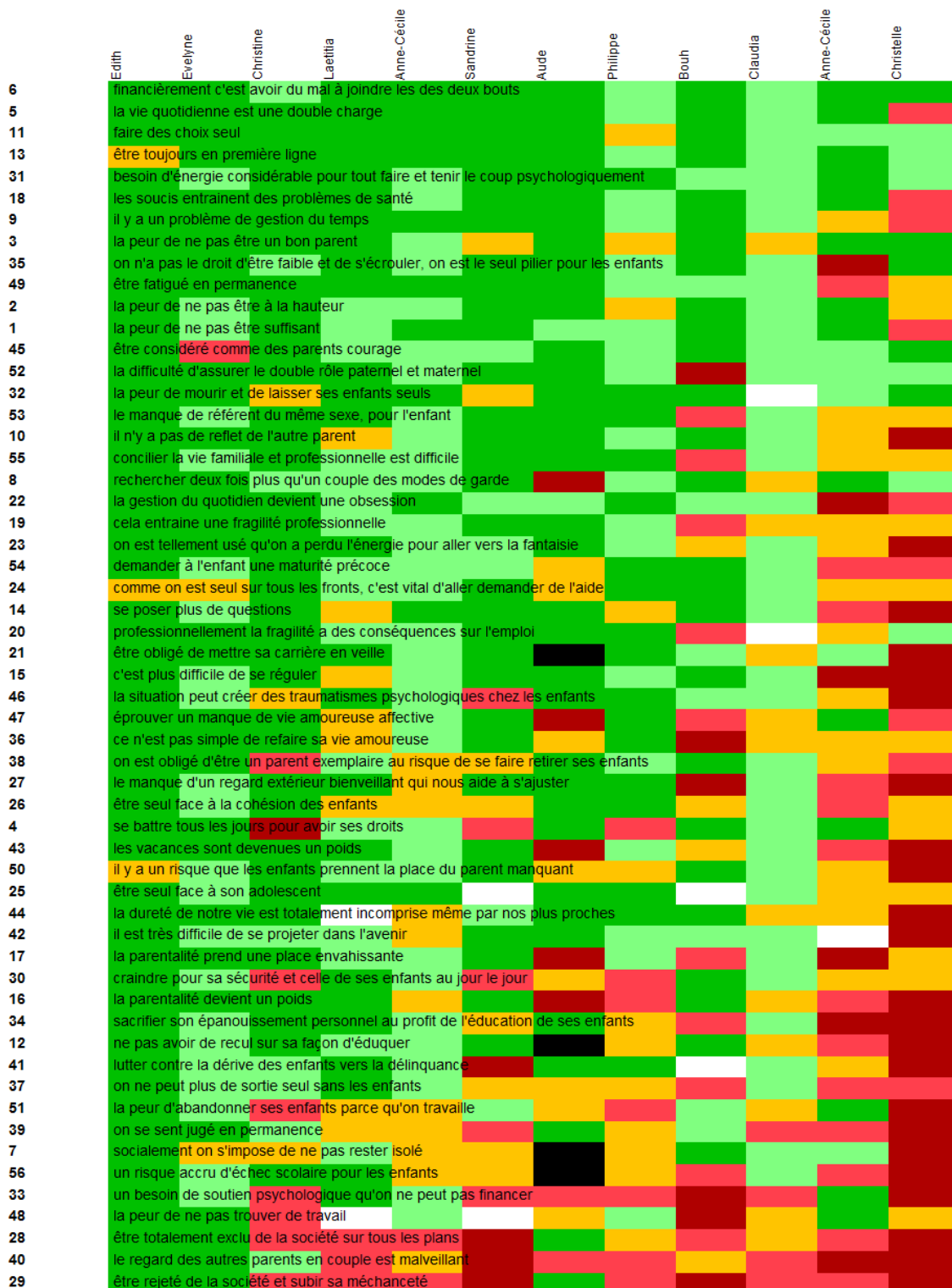
Toutefois, ce questionnaire n'a été soumis qu'aux groupe focus composé par les parents soient 37 personnes interrogées.

En effet, et c'est l'un des premiers enseignements de l'étude, les groupes réunissant les opérateurs de terrain se sont révélés trop disparates dans les items produits et les verbatim pour faire l'objet d'une analyse constructive. Ce ne ce sont pas tant les thèmes abordés qui sont restés proches de ceux des parents que le jugement porté dessus qui rend l'analyse très délicate. Sans doute par ce que les origines étaient très diverses (éducateurs, référents familles de centres sociaux, bénévoles, psychologues, accompagnateurs scolaires...) les postures différentes, les points du vue ont été très contrastés, voire si résolument opposés qu'ils étaient plus révélateurs des références personnelles, morales et professionnelles de leurs auteurs. Apportant ainsi plus de questionnement sur l'origine des positionnements que de réponses sur le sujet. Une piste de recherche d'ailleurs fort intéressante mais trop éloignée de la présente étude pour qu'on puisse s'y pencher.

Néanmoins certains propos très éclairants sont repris dans l'analyse pour illustrer par des situations vécues les thématiques abordées par les parents.

¹⁴ Voir annexe III

Diagramme des items des plus consensuels au moins consensuels
(Groupe focus parents de Nantes)



• 3.2. Le regard des chef(fe)s de famille monoparentales sur leur propre vécu

Les 37 participants aux groupes focus ne présentent qu'un point commun : elles, ou ils (on compte trois pères dans l'effectif) élèvent seuls- ou quasiment- leur (s) enfant(s).

C'est ce seul critère qui a présidé à la recherche des parents. Bien entendu, le fait qu'elles aient été sollicitées par des associations de terrain qui interviennent dans le champ social et éducatif induit que les personnes participantes vivent une certaine fragilité qui les a conduit recourir à un appui extérieur soit par obligation (d'un point de vue économique), soit par choix (notamment au plan éducatif).

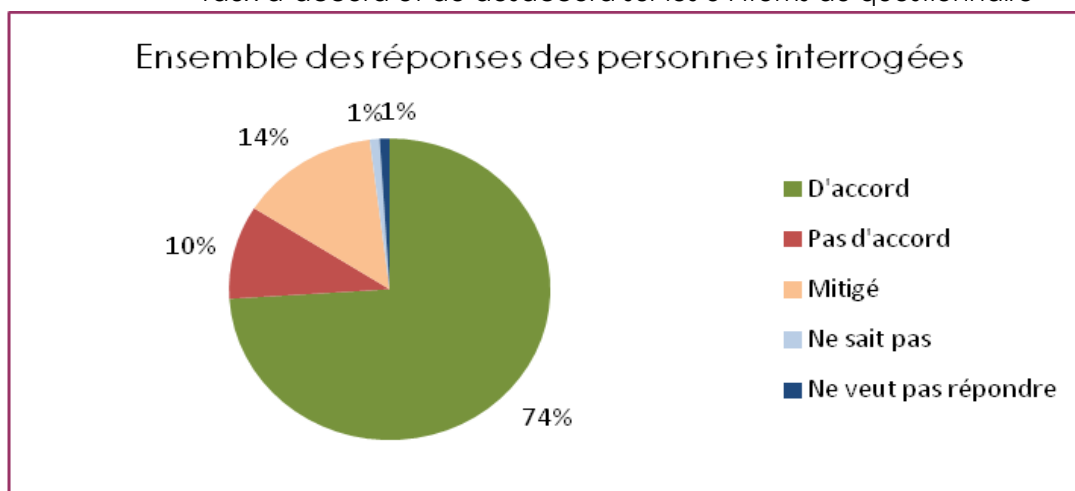
Cette façon de procéder a permis de composer des groupes reflétant la diversité des situations et des origines de la monoparentalité : du veuvage à la personne divorcée, de la mère célibataire à celle qui a fui les violences conjugales.

Faute de temps ces paramètres n'ont pas pu être pris en compte dans l'analyse mais, avec l'âge et le nombre des enfants à charge ils constituent autant de facteurs qui expliquent les différences des points de vue et ouvrent des pistes de recherche qui mériteraient un approfondissement.

Afin de proposer une analyse synthétisée, les 34 items du questionnaire ont été regroupés en 10 thématiques (voir le détail page 29) :

- La séparation
- Le regard des autres
- Des conditions financières
- La solitude dans l'exercice des responsabilités familiales
- Les responsabilités éducatives
- Les relations tendues avec les institutions
- La pression et la fatigue
- L'oubli de soi
- Les services et les transports
- Les ressources déployées pour s'en sortir

Taux d'accord et de désaccord sur les 34 items du questionnaire



Comme l'indique le graphique plus haut, il est à signaler la remarquable homogénéité du groupe de répondants au questionnaire observable par le consensus sur l'ensemble des réponses : les personnes interrogées sont « *tout à fait d'accord* » ou « *d'accord* » à un taux qui s'élève à 74%.

On retrouve ici le phénomène constaté - à l'inverse des groupes focus opérateurs - dans chacun des groupes de parents. Dans certains d'entre eux, le taux d'accord est monté jusqu'à 82%.

3.2.1 Les problématiques les plus consensuelles

Si de manière générale les problématiques évoquées vécues n'ont jamais fait l'objet de controverse dans les groupes focus de parents, certaines se sont révélées particulièrement consensuelles. C'est le cas pour les quatre présentées dans ce présent chapitre qui méritent qu'on s'y attarde un peu.

La solitude dans l'exercice des responsabilités familiales

Avec **93%** de personnes *d'accord* ou *tout à fait d'accord*, cette thématique arrive en tête des difficultés rencontrées.

Au-delà des aspects déjà compliqués de la vie quotidienne, il s'agit ici de la responsabilité de la vie de toute la famille avec toute l'angoisse et les soucis que cela peut représenter notamment sur les conséquences des choix.

C'est exprimé au travers des trois items qui composent la présente thématique comme autant de verbatim : « *Etre un parent solo c'est être le seul interlocuteur des institutions* », « *Etre un parent solo c'est subvenir, seul, aux besoins de toute la famille* ». Le troisième d'entre eux « **Etre un parent solo, c'est assumer seul le poids de toutes les décisions pour le foyer** », atteint le score de **97% d'accord, dont 83% de tout à fait d'accord**.

Il faut souligner ici la mise en lumière d'une problématique dont peu parlent au premier abord. C'est avec l'approfondissement du débat, dans le cadre des échanges entre pairs qu'elle a finalement émergé pour se retrouver comme la thématique la plus consensuelle abordée dans tous les groupes de parents, formulée de diverses manières. A Paris par exemple « *On est très exigeant par rapport à soi-même. On subit une pression qui fait qu'on adopte un fonctionnement pour faire du mieux qu'on peut et pour pouvoir avancer. On essaye de prouver qu'on est compétent dans tous les domaines (en tant que mère, femme, salariée, personne indépendante,...)* » Ou à Nantes, de façon plus dramatique et radicale : « *Je suis seule au monde. Si je meurs, que vont devenir mes enfants ?* »

Les difficultés financières

Sans surprise cette fois, on trouve en deuxième thématique les difficultés financières avec **78% d'accord** sur les items qui la composent : « *la piscine c'était quasiment impossible, avec 3 enfants c'est un budget... Tu peux toujours faire des calculs, des prévisions, Même si l'argent est de côté pour le cinéma, il va peut-être servir à autre chose* », raconte S. à Lille.

Des situations dures à vivre comme parents, même lorsqu'on travaille comme le regrette N. : « C'est le système D. Un sandwich dans le sac car un menu s'est 7/8euros. J'ai eu des remarques des enfants : c'est tout le temps non, y'a jamais d'argent. Ils ne comprennent pas. » V. se souvient. Pour elle aussi « c'était les réflexions « t'as jamais de sous ». En France il faut être très riche ou très pauvre. Si tu es de la classe moyenne on n'a rien. Les enfants ne comprennent pas car on a un travail ! »

Des difficultés qui conduisent à cumuler deux, voire trois emplois. « J'ai un bac plus 3, et c'est ce que je fais » explique N., toujours dans le Nord... « Pour avoir un minimum de niveau de vie et rester dans le monde du travail. Et malgré ça, je ne suis pas partie en vacances depuis 9 ans... »

M., dans la Nièvre, a fait le choix inverse : « Moi j'ai décidé d'arrêter de travailler, pour ce qu'on gagne. Tout passe dans les frais et il ne te reste plus rien pour toi. On n'est pas des esclaves. A ce compte là, je préfère rester au RSA ! ».

De ces difficultés témoignent également les participants aux groupes opérateurs, notamment ceux qui œuvrent au plus près des familles et du terrain (*Restos du cœur*, *ATD*, *référents familles des centres sociaux*, *animateurs de l'AFEV*). Et l'on retrouve ici l'illustration des chiffres maintenant bien connus sur la pauvreté dans la monoparentalité.

Des relations tendues avec les institutions

Pas loin derrière on trouve les difficultés avec les institutions, sociales et éducatives avec un **taux d'accord de 75 %** sur les items confondus de la thématique : « Quand on est parent solo, on redoute le jugement des institutions (école, services sociaux...) », « Un parent solo doit toujours prouver qu'il est un parent compétent » et « Etre parent solo, c'est parfois rester très seul même quand on sollicite l'aide des institutions ». Ce dernier enregistre à lui seul un taux d'accord **de plus de 80%**.

Ce sont en premier lieu les services sociaux qui sont mis en cause, incarnée en premier lieu par l'assistance sociale du secteur. On peut trouver trois types de motifs à ce fort taux d'insatisfaction : l'offre de service ne répond qu'imparfaitement à la demande, les injonctions sont parfois contradictoires et difficiles à mettre en œuvre, Et l'écoute - tant attendue - n'est pas là.

Les parents sont pourtant lucides sur les aléas du fonctionnement administratif et financier et comprennent que les dispositifs évoluent : « Pour une même situation, avec 2 ou 3 ans de différence, on peut avoir à faire à plusieurs personnes avec des réponses différentes » raconte M. F. dans la Nièvre. Ou qu'on ne figure pas dans bonne case : « l'assistante sociale m'a dit que si je dépassais 200 euros je n'étais pas une mère isolée. A chaque fois il y a des barrières administratives, c'est donc ce qu'on gagne qui compte et non le statut. Je me sens donc exclue administrativement parlant. Comme si la réflexion en France c'est qu'une mère isolée c'est une mère qui travaille pas. Un jour, on m'a même dit que si j'étais battue ce serait mieux ! s'indigne A. de Paris.

Mais le ressentiment est là, abruptement résumé par M. dans la Nièvre : « On ne rencontre pas d'aide de ceux qui sont censés nous l'apporter. Le droit à l'aide on ne l'a pas. »

L'injonction contradictoire quant à elle est parfaitement illustrée par le récit d'E. de Nantes : *« Après une séparation extrêmement difficile, on m'a obligé à prendre un travail, en me disant qu'on ne vit pas d'amour et d'eau fraîche. Maintenant j'ai deux emplois. Et on me reproche d'être une mère négligente car je travaille trop et je n'ai pas de temps pour mes enfants »*

Mais ce qui est le plus souvent évoqué et le plus mal vécu c'est ce si fort ressentiment d'un jugement et l'absence d'écoute. *« On a beaucoup de capacités mais des fois on a les mains liées et on aimerait juste être aidé. Mais aller les voir et ne pas se sentir écouté me rend triste. Juste un sourire m'aurait réconforté et c'est ce que je cherchais en m'y rendant. Mais je l'ai jamais eu »* soupire S. de Pierrefitte.

M. R. renchérit : *« Quand on est mère seule, on nous complique la situation parce qu'on intervient après mais pas avant. Habiter ici, à Pierrefitte est une double peine pour nous. Les gens essaient de survivre de s'en sortir mais les institutions ne sont pas à la hauteur. C'est un combat. Quand on demande de l'aide, on tape à toutes les portes. Mais, on nous dit qu'on ne peut rien pour nous, puis on intervient après en sanctionnant »*.

Et M. de conclure : *Moi personnellement j'y vais seulement quand on m'y convoque. Je refuse les aides qui m'ont proposé »*

On retrouve ici les illustrations de la question de l'évitement des dispositifs institutionnels et le non recours à certaines prestations mise en évidence dans la première partie de l'étude. Elle est également parfaitement identifiée dans les groupes focus par beaucoup des opérateurs de terrain qui tentent d'intervenir. Certains initient des rencontres entre travailleurs sociaux et parents afin de renouer le dialogue, d'autres font un travail d'explicitation et d'orientation afin de lever incompréhension et malentendu réciproques.

Les responsabilités éducatives

73% de consensus sur cette problématique qui atteint **80%** d'accord sur l'item *« Quand on est parent solo, on aimerait bénéficier d'un soutien bienveillant pour l'éducation de son enfant »*. Car ces chef(fe)s de familles ne se sentent pas particulièrement incompetentes : *« Moi j'étais en couple, et mon ex était à l'opposé de l'éducation que je voulais donner à mes enfants, il fuyait les responsabilités, donc ça n'a pas changé grand-chose quand je me suis retrouvée seule. Sa présence ne changeait rien. »* explique S.

Contrairement à ce qui se dit souvent, ce n'est pas l'exercice de l'autorité¹⁵ qui pose problème. Mais le fait d'être seule empêche, beaucoup en sont conscientes, le dialogue et le recul, le passage de relais qui s'opèrent dans les couples parentaux (sous réserve qu'ils fonctionnent). Et la gestion des enfants devient alors difficile et angoissante. *« Cette peur que nos enfants tombent dans la délinquance... »* soupire L., Un souci confirmé par l'ensemble du groupe et entendu à Lille comme à Pierrefitte

Et là encore, le jugement des institutions sur les compétences pèse lourd pour ces mères qui se retrouvent en première ligne : *« Quand il y a un problème, on nous renvoie toujours que c'est de notre faute à nous. On vit avec un sentiment de culpabilité, de honte »* estime V. de Lille. Revers de la même médaille, le regard sur un père seul, rapporté par J. dans la Nièvre : *« En tant que père célibataire, le jugement n'est pas le même. Les personnes n'arrivaient pas à*

¹⁵ Un débat controversé en revanche dans les groupes opérateurs.

comprendre et trouvaient anormal que ce soit le père qui ait la garde du fils et pas la mère. Il y a l'idée que les mères sont les seules capables ».

Capable mais pas totalement compétente, notamment aux yeux de l'institution scolaire dont les enseignants *« se permettent de faire des commentaires sur notre histoire personnelle »* rapportent plusieurs mères. *« C'est une question d'abus de pouvoir. Certains mots, réflexions blessent profondément, et nous dévalorisent en tant que mères »* Une situation d'autant plus mal vécue qu'elles sont en demande d'accompagnement et de soutien

Le regard s'avère plus indulgent pour les pères dans la même situation, comme en témoigne L., de Lille : *« Par rapport aux gens de l'éducation nationale, je ne me suis pas laissé faire. Et j'ai bien senti que le fait d'être un homme m'a aidé, le jugement était plutôt positif ».*

Si la question du jugement par l'institution scolaire est abordée dans les groupes de parents, curieusement la violence institutionnelle est elle plus beaucoup évoquée dans les groupes focus d'opérateurs. Et certains d'entre eux œuvrant dans champs de la scolarité n'hésitent pas à relater des pratiques abusives d'orientation par exemple, indécélables par des parents qui ne détiennent pas les codes et qui justifient leurs propres interventions.

• 3.2.2 La séparation, une situation particulièrement difficile

La question de la séparation a été peu discutée. Ce n'était pas l'objet, certains, ne l'ont pas vécu et on atteint ici l'histoire intime des personnes. Seul donc un item correspond à la problématique : *« Pendant la période de la séparation, on doit tout gérer en même temps, on a l'impression que l'on va se noyer »* . Mais il pèse lourd. **Le taux d'accord atteint 86%.**

Ainsi l'une à Pierrefitte livre un bout d'histoire: *« J'ai fait un burn out. Il a commencé dès le début de ma séparation, un vide. Le fait de demander une séparation a causé une culpabilité. Je ne pourrais plus revenir en arrière. Est-ce que j'avais le droit de faire subir mon échec aux enfants? En pleine thérapie j'ai retrouvé la force d'affronter ce divorce. J'ai découvert une force en moi. J'ai compris que c'est mon histoire et que je devais avancer. »*

Tous le confirment. Voulu ou subie, la période de la rupture est un moment éprouvant. Et c'est là que l'on a besoin d'aide, sur tous les plans : juridique, administratif, économique, éducatif... Une autre à Nantes l'a trouvé auprès de L'Association des Familles Monoparentales et Reconstituée. Un père lui dans la Nièvre n'en n'a pas obtenu *« A part deux, trois adresses, toutes les informations que j'ai pu avoir c'est sur Internet que je les ai trouvées ».*

Si certaines sont entourées par leur familles, d'autres sont extrêmement isolées : *« Toute ma famille est dans la région parisienne. Je reste dans la Nièvre car le loyer est beaucoup moins cher. Mais après ma séparation, je me suis retrouvée seule au monde ».*

Il y a cependant des exceptions qui éclairent l'absence de consensus total sur cette question : *« Si je ne suis pas d'accord explique S. mère de deux et bientôt trois enfants, ce n'est parce que je pense que c'est faux. Mais moi, je vis plutôt bien cette situation. Pour moi, c'est mieux seule qu'être couple. Mon conjoint ne faisait rien et la charge était plus lourde car j'avais une personne de plus à gérer qui de plus était néfaste à la famille »*

3.2.3 D'autres réalités vécues de façon différenciée

Parce qu'elles relèvent des tempéraments, de l'intimité et de histoire personnelle de chacun(e) ou, à l'inverse, parce qu'elles dépendent de conditions extérieures, certaines réalités sont moins consensuelles. Il s'agit cependant, notamment pour les premières plus de nuances sur l'appréciation des situations que de réels désaccords

La pression permanente qui épuise

Un consensus encore très élevé qui **remporte 73%** de réponses positives. Les façons de l'exprimer sont diverses : « *Il y a le paraître pour les enfants, pour le milieu professionnel, on se montre forte, donc on ne montre pas cet épuisement, on le refoule. Quand on est seule le soir, c'est là qu'on le ressent* » raconte M. à Pierrefitte. *Les responsabilités, la gestion de la vie quotidienne provoquent stress physique et mental qui épuisent* » confirme E. Dans la Nièvre. Ou encore V. à Lille : « *c'est les nerfs qui nous tiennent on n'a pas le choix. Si on s'écroule qui est-ce qui va s'occuper ?* ».

Mais parfois on craque. Et c'est quand arrive le pépin ou le gros souci que la prise de conscience s'opère, comme se souvient A.C. à Nantes, même si la situation financière est difficile : « *J'ai eu un problème de santé et la seule chose qui m'a sorti de cette situation est un psychologue qui prend 70€ de l'heure. Mais j'ai réussi à négocier un prix et ma vie n'est plus un poids. Tout ce que vous voyez comme un poids, je ne le vois pas comme tel. Le recul que l'on prend est important* ». B., dans la Nièvre confirme « *il faut savoir prendre la décision d'aller voir mon médecin traitant et se faire aider des professionnels de santé* ».

S'oublier au profit de ses enfants

Un consensus cette fois plus mitigé avec cependant **69% d'accord**. Une recherche plus aboutie permettrait sans doute de mettre en lumière les facteurs qui induisent les différents positionnements. L'âge des enfants, le temps écoulé depuis la séparation et ainsi que le souligne Laurent l'histoire personnelle: « *On n'est pas là pour les mêmes raisons. On n'en est pas tous arrivés à la même situation par les mêmes chemins* ».

C'est ainsi que si certains revendiquent de ne penser qu'à leur enfants comme Y. dans la Nièvre: « *Je ne refais pas ma vie à cause de mes enfants. Ce sont mes enfants qui sont ma priorité* » ou Johan : « *Je suis bien trop préoccupé du bien être de mon fils pour penser à autre chose* », d'autres à Lille à l'instar de N., estiment que penser à soi reste nécessaire :: « *Une fois par mois je fais un hammam avec les copines. Pendant ce temps on met de côté les problèmes. C'est indispensable. Sinon on risque le burn out.* » Un propos approuvé par S. : « *aux enfants je leur ai imposé au moins une heure par jour que je faisais un truc pour moi. Il le faut, on disjoncte si on ne se fait jamais plaisir* ».

Toutefois même si l'on arrive à prendre du temps pour soi, la majorité admet rester avant tout un parent. Par choix, par habitude, comme le décrit M. F. : *« Ce n'est pas qu'une question d'emploi du temps. On réfléchit en tant que parent et non plus en tant qu'individu »*
Sortir des habitudes, ne pas être que parents, c'est nécessaire, Virginie en est convaincue. Mais ce n'est pas si simple : *« On a besoin de faire des soirées et de se retrouver en tant qu'homme ou femme. Mais pour sortir, boire un verre, il faut de l'argent et pouvoir faire garder les enfants »*.

Faire garder les enfants afin de prendre du temps pour soi. Est-ce bien raisonnable ? Pas pour tout le monde relève une référente famille d'un centre social, membre d'un des groupes focus qui raconte : *« Nous avons organisé un atelier bien-être. Et l'une des mamans solos qui fréquente régulièrement nos activités n'a pas pu venir. Ses parents qui s'occupaient de leur petite fille pour les questions de vie quotidienne estimaient qu'ils n'avaient pas à garder l'enfant pour que sa mère aille se faire « pomponner »*.

Le regard des autres

Le regard des autres est ambivalent, et la façon dont on le perçoit varie selon les individus. C'est ce qu'on le retrouve cette fois dans l'absence de consensus (58% d'accord, 16% de désaccord et 22% de mitigés).

Certaines se protègent du voisinage. Pour E. à Paris *« la maison c'est mon cocon. La seule personne qui entre c'est mon mec actuel, mes amis. Mais avec le voisinage proche, c'est bonjour, bonsoir »* . *« Et s'il ya a un problème dans l'immeuble avec des enfants, c'est forcément les vôtres... »*

E. dans la Nièvre le reconnaît : *« Je n'ose pas me lâcher. Car il y a une sorte de culpabilité. De peur du jugement des personnes de l'extérieur, du regard des autres qui nous freinent »*. Car dans un village, une mère solo qui va faire la fête, ou comme vu plus haut veut participer à un atelier bien être...

D'autres témoignent du contraire comme S. : *« Les autres parents sont plutôt admiratifs et je trouve beaucoup d'aide auprès d'eux »*.

On constate ici, à la différence du regard des institutions que celui de la société est plus diversifié. Au moins sa perception. Mais on peut cependant discerner l'existence d'une réelle stigmatisation.

Services et transports

Cette dernière thématique est la plus clivante car elle renvoie aux conditions extérieures et aux politiques publiques de transports ou de petite enfance. Ce ne sont pas les caractéristiques propres aux personnes qui constituent les facteurs de différenciation mais les contextes environnementaux. Sans surprise on découvre que sans voiture on ne peut pas se déplacer dans la Nièvre, département très marqué par la ruralité alors qu'on n'éprouve pas de difficultés dans la communauté urbaine de Lille très équipée en transports collectifs. Et qu'à Nantes, manifestement, les services de gardes pour enfants sont très efficaces.

Mais pour celles qui vivent avec ses contraintes, la vie quotidienne est complexifiée : « Quand on n'a pas de famille autour de soi, on peut être vite isolée surtout si la voiture tombe en panne » explique Y.. Quand ce n'est pas l'accès à l'emploi qui est remis en cause rappelle M. : « Quand on veut accéder à une formation, les transports en commun sont trop rares et si tu n'as pas de voiture, ta formation elle te passe sous le nez ! »

• 3.2.4 Les ressources pour s'en sortir

Devant l'amoncèlement des difficultés évoquées, on pourrait penser que les situations sont invivables et insurmontables. Mais il ne faudrait pas s'arrêter à l'effet loupe induit par l'organisation de la restitution des résultats qui pourrait le laisser croire.

En second lieu, comme le relevaient les opérateurs interrogés dans la première partie de l'étude, les chef(es) de familles monoparentales sont des femmes « puissantes » qui trouvent la force nécessaire pour résoudre les problèmes et trouver des solutions.

Cette observation trouve auprès des parents une confirmation radicale. Ainsi la thématique « *Il existe des ressources pour s'en sortir* » **est la thématique la plus consensuelle et atteint un taux d'accord de 91%**. De ces ressources, on peut en distinguer deux types : celles qui mettent en œuvre capacités et compétences individuelles, et celles qui relèvent d'une approche collective.

Les ressources personnelles

Trois principaux items comme autant de verbatim correspondent à cette thématique qui remporte d'accord : « *on n'a pas le droit de s'écrouler* », « *être parent solo demande une énergie considérable* », et plus positif encore « *on découvre qu'on est capable de faire des choses* ».

On constate ici, alors qu'elles se sentent dévalorisées et déconsidérées, ces mères solos conservent et même développent une réelle estime de soi. : « *J'étais tellement malheureuse dans mon couple que quand j'ai basculé dans la monoparentalité, j'ai recommencé à avancer. Cette expérience m'a démontré que je pouvais le faire. J'ai découvert que les femmes sont aussi compétentes que les hommes* » se souvient F., suivie aussitôt par M.R. : « *Si je remonte en arrière, je n'avais pas confiance en moi mais maintenant quand je regarde mon parcours j'en suis fière. Moi j'ai l'impression d'avoir accompli de grandes choses, je suis contente d'avoir réussi* »

« *Le côté positif de la situation est le dépassement de mes limites. Je puise tout au fond de moi et je découvre des ressources insoupçonnées* » confirme A.C. à Nantes.

Mais elles ne restent pas seules et n'hésitent pas à se faire aider à l'instar de S. :

« *J'ai trouvé une solution aux différents problèmes. J'ai mes amis, mes réseaux, du voisinage. J'ai été voir des associations pour m'aider. Je sais qu'il y a des dispositifs* ». Le rôle des associations est reconnu. Et salué par exemple par Laetitia : « *Je remercie toutes les associations qui aident les familles monoparentales. Il faut les aider et les soutenir financièrement* ». C. regrette : « *Il y a un manque de visibilité des associations. Même en cherchant partout il est très dur de trouver des associations ressources. Ce n'est pas normal* »

S'organiser collectivement

Pour certains l'intérêt du collectif se découvre au moment même de la séance color vote comme pour A.C à Nantes qui propose en fin de réunion : *« On rencontre tous les mêmes écueils. On pourrait mettre en commun cette expérience. On doit chercher ensemble les solutions et les tuyaux des uns et des autres sont bénéfique »*. C. a déjà éprouvé ces pratiques et confirme *« Les groupes de parole sont extrêmement importants car il ne faut pas rester seul dans des situations extrêmes »*

A Pierrefite : *« J'ai compris qu'il fallait parler aux autres et s'entraider. Alors je discute avec les parents devant l'école, on s'échange les numéros de téléphone »* témoigne M. R. avant Samira qui conclut : *« On a montré qu'on était capable d'être là, toutes les mamans. Tous les jeudis après-midi, on va à l'école, on s'investit, on échange, on a créé un lien entre les mamans dans le quartier. On se mélange, car on se soutient, on crée des affinités avec les autres parents . Il est important d'avoir un groupe d'amis qui nous soutient, nous conseille »*

Principaux résultats par thématique

La solitude dans l'exercice des responsabilités familiales	93%	4%	3%
Etre un parent solo, c'est assumer seul le poids de toutes les décisions pour le foyer			
Etre un parent solo, c'est être le seul interlocuteur des institutions			
Etre parent solo, c'est subvenir, seul, aux besoins de toute la famille			
Les difficultés financières	78%	12%	9%
Etre un parent solo, financièrement, c'est avoir du mal à joindre les deux bouts			
Etre un parent solo complique l'accès à l'emploi			
Etre un parent solo c'est un frein pour l'évolution professionnelle			
Le poids des responsabilités éducatives	73%	15%	11%
Quand on est parent solo, on redoute de faire des erreurs dans l'éducation de ses enfants			
Quand on est parent solo, on doit exiger de son enfant qu'il soit le plus autonome			
Parce qu'il n'y a pas de deuxième adulte dans le foyer, être parent solo c'est parfois manquer de recul dans sa façon d'éduquer			
Quand on est parent solo, on aimerait bénéficier d'un soutien bienveillant pour l'éducation de son (ses) enfant(s)			
La séparation	86%	6%	8%
Pendant la période de la séparation, on doit tout gérer en même temps, on a l'impression que l'on va se noyer			
Des relations tendues avec les institutions	75%	18%	7%
Etre parent solo, c'est parfois rester très seul même quand on sollicite l'aide des institutions			
Quand on est parent solo, on redoute le jugement des institutions (école, services sociaux...)			
Un parent solo doit toujours prouver qu'il est un parent compétent			
Pression et fatigue	73%	15%	12%
Etre parent solo c'est un combat permanent qui use physiquement et moralement			
Quand on est parent solo, on est tellement usé qu'on a perdu l'énergie pour aller vers la fantaisie.			
Etre un parent solo, c'est toujours craindre pour sa santé et sa sécurité			
Organisation et gestion de la vie quotidienne sont des soucis permanents qui engendrent du stress			
L'oubli de soi	69%	18%	13%
Etre un parent solo, c'est ne pas avoir le temps de prendre soin de soi et de sa santé			
Etre parent solo, c'est sacrifier son épanouissement personnel au profit de celui de (son) ses enfants			
Quand on est parent solo, on n'est plus homme ou femme, on n'est que parent			
Quand on est parent solo il faut quand même pouvoir sortir et prendre du temps pour soi			

Le regard des autres	58%	22%	16%
Quand on est parent solo on s'impose d'être parfait dans tout ce qu'on fait			
Une famille avec un parent solo n'est pas considérée comme une famille comme les autres			
Quand on est parent solo, on est en général jugé positivement par les autres parents			
Services et transports	52%	18%	26%
Là où je vis, sans une voiture, ma famille et moi ne pouvons pas nous déplacer			
Là où je vis, sans transports en commun, ma famille et moi ne pouvons pas nous déplacer			
Là où je vis, il n'y a pas suffisamment de système de garde pour les enfants (garderie, crèche...)			
Il existe des ressources pour s'en sortir	91%	3%	6%
Ne pas être en couple présente l'avantage de faire des choix et prendre des décisions seul (e) sans avoir à composer avec l'autre			
Quand on est séparé, on découvre qu'on est capable de faire des choses, on puise dans ses propres ressources qu'on ignorait			
Etre un parent solo demande une énergie considérable			
Quand on est parent solo, on n'a pas le droit d'être faible et de s'écrouler, on est le seul pilier pour les enfants.			
Quand on est parent solo, parler avec d'autres dans la même situation ça rassure et ça aide			
Quand on est parent solo, pour s'en sortir, il faut se créer un réseau de proximité pour s'entraider			

En guise de conclusion : Vers la constitution du réseau «Parents solos et compagnie »

Au terme de l'investigation et de la recherche action on dispose désormais d'un matériau conséquent et singulièrement homogène.

En effet, on ne peut que remarquer les convergences entre les observations des opérateurs de terrain relevées dans les entretiens avec les problématiques et questions identifiées par les parents dans les groupes focus de la recherche-action. Un constat qui valide le fait qu'il existe un faisceau de caractéristiques communes entre les parents solos.

Un constat renforcé par la remarquable homogénéité de ces groupes, où les désaccords étaient avant tout l'expression de propos plus nuancés ou liés à des histoires et des tempéraments et caractères différents.

En d'autres termes, on peut considérer que si cette étude ne fait pas le tour de la question sur la réalité vécue par les familles monoparentales (ce qui n'a jamais par ailleurs été son ambition) la diversité des modes d'approches méthodologiques et les consensus qui s'en dégagent garantissent une fiabilité certaine des résultats obtenus.

• Ce que l'on peut retenir de l'étude de faisabilité

On peut tirer trois types d'enseignement du travail engagé :

- Si chaque individu et histoire restent différents, les parents solos rencontrés trouvent leur identité commune à travers les situations vécues
- On peut repérer des manières et des process plus efficaces et pertinents que d'autres pour intervenir sur les problématiques vécues.
- Des dynamiques à l'œuvre et potentielles ne peuvent pas toujours s'inscrire dans une logique de dispositifs institutionnels.

Ces éléments conjugués plaident pour la faisabilité d'un réseau d'appui et d'entraide pour les familles monoparentales

• Parent solo : une situation singulière partagée

Une identité commune liée à la situation de fait de parents solos

Malgré les différences de types de monoparentalité, les parents solos se reconnaissent entre eux à travers les situations vécues. Ainsi, le sentiment de vivre et de subir les difficultés, de trouver les mêmes types de ressources s'est révélé bien plus fort que les différentes caractéristiques de chacun(e). Ce n'est qu'au cours des échanges que parfois s'est levé le voile sur des histoires personnelles, (veuvage, abandon, divorce) mais incontestablement ce

qui fait le terreau commun reste le fait d'être seul(e) à la tête du ménage et de devoir faire vivre une famille qui dépend de vous.

Un manque de reconnaissance et de valorisation des parents solos

La deuxième caractéristique qui revient en force c'est l'absence de valorisation de parents qui pourtant développent des compétences multiples et des ressources personnelles considérables afin d'assurer leur rôle de chef de famille du possible.

Si la condamnation n'est pas morale, le soupçon d'incompétence éducative pèse sur les parents solos. En lieu d'appui et de soutien qu'ils seraient en droit d'espérer, ils sont plutôt trop confrontés à un jugement par lequel ils se sentent déconsidérés.

● La pertinence de l'organisation collective

L'intérêt des pratiques collectives est démontré. Les parents se ressource au travers des groupes de pairs, de manière formelle ou informelle. Au-delà de la réassurance, l'organisation facilite la vie quotidienne et soulage de la solitude dans l'exercice des responsabilités familiales et éducatives.

L'auto-organisation des parents les conforte dans leurs capacités collectives et personnelles et leur permet de mettre en œuvre un pouvoir d'agir qui ne leur est pas souvent reconnu.

● Un positionnement associatif adapté

Le rôle d'accompagnement par des associations est reconnu et apprécié et dans certaines circonstances tout à fait nécessaire. On peut identifier trois types d'intervention particulièrement pertinents et efficaces en regard des problématiques des parents-solos :

- La posture d'écoute active et d'accompagnement individualisé
- La fonction de médiation effectuée entre les usagers et les institutions
- Le soutien à l'organisation collective entre pairs

● Un nécessaire dépassement de la logique institutionnelle

Il serait judicieux de soutenir les dynamiques engagées ou potentielles, notamment les actions collectives menées par les parents dans des périmètres de proximité de la vie quotidienne. Toutefois les mécanismes institutionnels actuels ne sont pas adaptés ni sur les modalités de traitement et d'instruction, ni sur les modes de financements à des opérations modestes mais pourtant déterminantes pour les enjeux de vie sociale des parents solos

De la réflexion à l'action, premiers éléments constitutifs du réseau « Parents solos et compagnie »

La pertinence d'un réseau national d'entraide et d'appui aux chef(fe)s de familles monoparentales démontrée, le comité de pilotage a donc dessiné les premiers contours du réseau appelé « Parents solos et compagnie ».

Le support évident en sera une plateforme numérique qui reste à élaborer.

Sont présentés ci après les premiers éléments structurants de l'architecture de la plateforme qui restent encore à préciser.

● Son objet

Parents-solo et compagnie est un réseau national qui se propose de reconnaître et de renforcer le pouvoir d'agir, de valoriser capacités et compétences, de susciter et de favoriser les démarches d'entraide et d'organisation collective de celles et ceux qui se reconnaissent comme des parents-solo.

● Ses missions

Reconnaître et valoriser l'action collective de parents solo

- Avec un label parents solo
- En appuyant la mise en réseau d'acteurs locaux associatif et de collectifs de parents

Identifier et recenser les ressources locales utiles aux parents solos

- En référençant des structures ou organismes qui s'adressent aux parents solo
- En recensant les actions et dispositifs locaux qui peuvent être un appui pour les parents-solos.

Cette fonction est assurée en lien et en complémentarité avec les REAAP locaux.

Contribuer à la connaissance sur les parents-solo

- En capitalisant à partir des actions menées par les membres du réseau
- En sensibilisant les acteurs institutionnels ou associatifs aux besoins des parents-solo (formation, schéma de services aux familles...)

Mobiliser des financements

- En soutenant le financement d'actions labellisées
- En recherchant des financements pérennes pour le fonctionnement du réseau national.

Il est animé par un comité de pilotage qui est composé, fin juin 2016, des associations et organismes suivants :

- Association de la Fondation Etudiante pour la Ville – AFEV
- Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole – CCMSA
- Caisse Nationale d'Allocations Familiales – CNAF
- Direction Générale de la Cohésion Sociale – DGCS
- Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France – FCSF
- Fondation pour l'Enfance
- France Parrainages
- Grands parrains
- Ligue de l'Enseignement
- Parrains par mille
- Union Nationale des Associations Familiales – UNAF

Dans le cadre d'une fondation sous égide de la Fondation pour l'Enfance.

Constitution d'un réseau d'appui et d'entraide pour les familles monoparentales

Etude de faisabilité

Annexes

- Liste des personnes rencontrées
- Les séances de travail de groupe avec color vote
- Le questionnaire issu des groupes color vote
- Documents consultés
- Lettre de mission

I. Liste des personnes rencontrées

Acteurs nationaux

Les membres fondateurs :

- AFEV : **Eunice Mangado-Lunette**, directrice déléguée
- FCSF : **Francois Vercoutère**, délégué général
- France Parrainage : **Denis Tricoire**, délégué national, chargé d'appui au réseau
- Grands Parrains : **Sophie Charro**, directrice générale
- Parrains par mille : **Nicole Mollon**
- UNAF : **Marie Aimée Menuet**, directrice
- UNAF : **Delphine Chaix**, directrice
- UNAF : **David Pioli**, Coordonnateur du pôle « Droit, psychologie et sociologie de la famille »

Partenaires associés :

- CNAF : **Sylvie Vallée Lacouture**, Sous-directrice
- CNAF : **Monique Cassol**, conseillère technique parentalité
- CMSA : **Bruno Lachesnaie**, directeur en charge du développement sanitaire et social

Autres réseaux

- ATD quart monde : **Chantal Laureau**, déléguée aux questions familiales
- Fédération Ecole des Parents et des Educateurs : **Alexandra Christidès**, directrice
- Apprentis d'Auteuil : **Bénédicte Jacquy-Vasquez**,
: **Marie de Saint Laurent**, déléguée grale Petite Enfance
- Secours populaire : **Marc Castille**, dir. relations extérieures et Institutionnelles
- ACCEP : **Emmanuelle Mercier**
- Fédération Synd. des Familles Monoparentales : **Eliane Larboulette**, présidente
- FNARS : **Groupe Enfance Famille**
- Secours Catholique : **Brigitte Alsberge**, responsable du dépt « Solidarités familiales »

Les acteurs de terrain

- Hautes Alpes :
 - **Rachel Bertrand**, UDAF
 - **Christophe Fialon**, référent famille CSC Briançon
 - **Géraldine Diss**, planète Champseur

- Gard
 - Association la Gerbe
 - **Martine Fournier**, Directrice de la Ferme Claris, CHRS/EVS,
 - **Nathalie Portalès**, Conseillère familiale, Ferme Claris CHRS/EVS

 - Café des familles (Association la Clède) , Alès
 - **Sylvie Bouchet -Joly**, animatrice- éducatrice

- Loire Atlantique
 - **Eliane Larboulette**, présidente de l'Association des Familles Monoparentales

- Yvelines
 - **Catherine Courtois**, Coordinatrice de projet en charge des dispositifs départementaux, CAF

- Val d'Oise
 - *Courdimanche* : « *Savoir faire et faire savoir* », un projet monté à l'initiative de familles monoparentales
 - **Angélique Briche**, habitante
 - **Emilie Evrad**, habitante
 - **Jean Nehlig**, habitant
 - **Pauline Bource**, responsable du centre social
 - **Julie Gauthier**, animatrice fédérale FCSC du val' Oise

 - *Domont* : « *Pause répit* »
 - **Réhana Colombatto**, référente famille du CSC Georges Brassens

- Pas de Calais
 - **Sophie Fumery**, FCSC 62
 - **Laurence Merlot**, ACEP Colline
 - **Celine Hernandez**, coordinatrice REEAP
 - **Morgane Personnaz**, coordinatrice REEAP
 - **Laetitia Dumoulin**, coordinatrice REEAP
 - **Adeline Denecque**, coordinatrice REEAP
 - **Florence Legry**, conseillère technique CAF62

- *Associations familles Monoparentales locales*
 - Jeanne **N'jiki**, AFESCAM , Pierrefitte
 - Béatrice **Henry**, Les fourmilles argentées, Fontenay sous bois
 - Lisa **Cogérino**, parents solo 89

Les groupes focus Color Vote

Nièvre

Groupe Parents :

- Johan **Genon**
- Mélodie **Geoffroid**
- Yolande **Lavigne**
- Virginie **Rinto**
- Marie **Pelegrin**
- Elodie **Thevenard**
- Béatrice **Vial**

Groupe opérateurs :

- Emilie **Jadel** - professeur d'anglais collège-- Varzy
- Sylvie **Juan Norin**- directrice csc - Varzy
- Marie **Lelièvre** - responsable enfance jeunesse csc-Premery
- Clarisse **Malcheaux** - référente famille csc - Varzy
- Aurélie **Perronnet** - directrice accueil de loisirs - csc - Varzy

Comité de pilotage :

- Jérôme **Langlassé** - Chef de service Education Populaire (FOL 58)
- Adeline **Barré** - Agent de développement (FOL 58)
- Dominique **Ovide** - FCSC - Délégué adj.
- Sylvie **Juan Norin** - directrice centre social - Varzy
- Aline **Trotot** directrice centre social – Premery
- R. **Coutelle**- Chef de service-DGCS
- Laetitia **de Langarie** - Conseillère technique CAF
- Marc **Buchon** - Directeur adj. CAF
- Sylvie **Ducloix** - Directrice adj. Solidarité -CD

Paris

Groupe Parents :

- Aimel **Chaïbi**
- Fatoumata **Oumarou**
- Radia **Farrugia**
- Edwige **Ouattara**
- Mako **Barro**

Groupe Opérateurs :

- Héléna **Gillant** AFEV
- Laurinda **Beduer** AFEV
- Fairouz **Chaabane** AFEV
- Augustine **Iboussi** Culture 2 plus
- Chantal **Laurent** Parrains par mille
- Ourous **Fall** Association MSC
- Johnson **Yakoley** Association Vagabond Vibes
- Charlotte **Proffit** Mom'artre Pelleport
- Cecile **Grandjean** Feu Vert

Comité de pilotage :

- Juliana **Devis** : AFEV PARIS
- Chantal **Laurent** : Parrains par'mille
- J.Jacques **Ibrahim** : France Parrainage
- Claire **Legentil** : Culture 2 plus
- Aude **de Raynal** : APASO
- Nicolas **Oberlin** : FCSC- Paris
- Marie **José Boivin** : Grands Parrains

Lille

Groupe Parents :

- Sabrina **Jogleux**
- Véronique **De Mets**
- Abdenour **Gaci**
- Christelle **Vanhamme**
- M. Hélène **Carpentier**
- Christelle **Debosschere**
- Sylvie **Quique**
- Laurent **Willaert**
- Namira **El Bouassati**
- Noria **Lasri**

Groupe Opérateurs :

- Clémentine **Goris**
 - Laure **Cann**
 - Cécilia **Debreu**
 - Catherine **Papeghin**
 - Anne **Charpentier**
 - Guy **Dhellemme**
 - Hugette **Garsmeur**
 - Mathieu **Gomel**
 - Delphine **Saint Martin**
 - Sabrina **Kashi**
 - Karine **Lefevre**
 - Chloé **Recoque**
 - Michel **Moutier**
 - Kelly **Beauvois**
 - Nadia **Fobert**
 - Franck **Lemaire**
- Association Brunehaut
UDAF- Médiatrice familiale
UDAF- CESF
Lectures Vagabondes
Rete famille CSC M.Rouge
Ligue de l'enseignement
ATD
La Clé référent Parentalité
Réussite éducative
Réfé. Famille CSC L.Garreau
Educatrice Fr.Parrainages
Resp. Vacances et Familles
Restos du Coeur
AFEV
Itinéraires- éducatrice
Itinéraires- éducateur

Comité de pilotage :

- Olivier **Herlemont** UDAF, directeur
- Hervé **Haudiquet** FSC
- Huguette **Garsmeur** ATD
- Marie **Vilanoba** France Parrainage
- Cédric **Laigle** AFEV
- Solène **Loock** AFEV
- M.Hélène **Carpentier** Grands Parrains

Seine Saint Denis- Pierrefitte

Groupe Parents :

- Jeanne **Njiki**
- Mylène **Towanou**
- Lila **Ferguene**
- Mady **Castelnot**
- Fatima **Ghaleb-Mokeddem**
- Perpetue **Mayi Matip**
- Samira **Hebache**
- Marie- Roberte **Merlin**
- Gemila **Bedar**

Nantes

Groupe parents :

- **Debelle** Sandrine
- **Deugoue** Edith
- **Braguy** Aude
- **Ozier-La Fontaine** Anne-Cécile
- **Berthe** Laetitia
- **Ollivier** Philippe
- **Augis** Evelyne
- **Pele** Christine
- **Poissonnet** Claudia
- **Djama Roble** Bouh
- **Colombier** Anne-Cécile
- **Mabit** Christelle

Groupe opérateurs :

- Charlotte **Bellion** Marrainez vous
- Jean Claude **Marcel** AFMR 44
- Anne **Bosquet-gravier** Apprentis d'Auteuil
- Anthony **Rubio** Maison du citoyen
- Patrice **Mayere** CSC Saint Sébastien
- Manon **Dupuy** Mom'nantes
- Josette **Lemasson** Carrefour des familles
- Fanny **Billaud** AFEV
- Marie Claude **Paret** Parrains par' mille
- Marion **Menay** UDAF 44
- Felix **Dupe** Carrefour des familles

Comité de pilotage :

- | | | |
|------------------------|--------------|-----------------------|
| ▪ Allenou | Stéphanie | L'Ilot Famille |
| ▪ Marinopoulos | Sophie | Les Pates aux beurre |
| ▪ Steeve | Frank | Les Pates aux beurre |
| ▪ Roussel-Dugue | Nathalie | Ecole des parents |
| ▪ Larboulette | Eliane | ASFMR |
| ▪ Oliver | Philippe | Pour la coparentalité |
| ▪ Amiot | Charles | AFEV |
| ▪ Goldie | Marie-Astrid | Marrainez vous |
| ▪ Rubio | Anthony | Maison du Citoyen |
| ▪ Harnois | Emilie | CSC Rezé |
| ▪ Boulic | Catherine | UDAF |
| ▪ Paret | Marie Claude | Parrains par mille |

II. Les séances de travail de groupe avec Color Vote

- **Deux groupes de pairs à réunir , les parents et les acteurs associatifs**

Dans chacun des groupes d'une douzaine de personnes : Etat des lieux et analyse collective en groupes de pairs dans des séances de travail animées avec le support de Colorvote (Logiciel de sondage délibératif)

- **Intérêt de la méthodologie**

Au-delà du recueil de point de vue, l'échange permet au participant de s'impliquer dans une démarche et d'être reconnu comme acteur des problématiques qui le concernent. Cette démarche de production d'une intelligence collective a - minima permet de valider des éléments connus et de confirmer des hypothèses. Mais elle peut également initier une dynamique collective qui perdure au-delà de la rencontre et permet d'identifier de nouvelles pistes de résolution de problème.

1. Invitation à participer

Pour les parents comme **pour les acteurs associatifs** il est bien explicité les objectifs de l'étude, les raisons pour lesquelles on lui demande de participer, ce qui est attendu d'elle. Il est bien précisé qu'il y aura une restitution de la démarche mais que les propos tenus seront anonymes.

2. Déroulé de la séance

Pour chaque séance, une personne à l'animation (la coordinatrice), une personne à la prise de note (Le matériel, est composé d'un ordinateur, d'un vidéo projecteur, du logiciel color vote, des boîtiers de votes). Les séances se déroulent toutes de la même manière, en trois séquences :

- **Collecte** des idées, remarques, constats, propositions que les participants formulent à partir de la question posée. Pour le groupe parents : *« Du point de vue qui est le vôtre, c'est-à-dire un parent en situation monoparentale quelle est la réalité de votre vie quotidienne et de votre rôle de parents. Quelles difficultés ? Quels aspects positifs ? La variante avec les acteurs sera: « Du point de vue qui est le vôtre, c'est-à-dire un accompagnateur d'un parent ou des parents en situation monoparentale, quelle est la réalité de votre vie quotidienne et de votre rôle de parents. Quelles difficultés ? Quels aspects positifs ?*
La collecte des idées (saisies sous forme d'items) se fait sans débat de façon à en recueillir le maximum dans le minimum de temps (un peu moins d'une heure). La saisie de chaque item s'opère sur l'ordinateur et projeté sur l'écran
- **Vote sur** les items pour rechercher ceux qui font l'objet d'un consensus (favorable ou défavorable) dans le groupe et ceux qui suscitent des appréciations différentes. Le

vote n'est pas anonyme car chacun(e) doit être en mesure de défendre son point de vue en l'argumentant

La sélection se fait à l'aide d'un boîtier de vote individuel qui permet à chacun, grâce à un code couleur, de donner son opinion sur chacun des items produits par le groupe. Pour une trentaine d'items, le vote dure une dizaine de minutes. Les résultats apparaissent immédiatement sous forme de diagrammes permettant de visualiser les zones d'accord, d'hésitation et de désaccord.

- **Débat** à partir des différences de point de vue exprimées. Le débat (environ une heure trente) est enregistré. Il n'a pas pour objet, à ce stade, de rechercher l'accord systématique entre les participants ni de formuler des solutions mais d'explicitier les raisons des différences de point de vue. Ce qui permettra de comprendre pourquoi et en quoi un même aspect peut être apprécié d'une manière différente par les uns et les autres.

III. Le questionnaire issu des groupes color vote

Merci de répondre aux questions suivantes en cochant les cases:

Vous êtes :

• Une femme

• Un homme

Vous avez :

• 1 enfant

• 2 enfants

• 3 enfants et +

Vous avez participé au color vote de :

Lille

Prémery

Pierrefitte

Paris

St Herblain

Aucun

Etre un parent solo, c'est assumer seul le poids de toutes les décisions pour le foyer	■	■	■	■	■	■	■
Etre un parent solo, c'est être le seul interlocuteur des institutions	■	■	■	■	■	■	■
Etre parent solo, c'est subvenir, seul, aux besoins de toute la famille	■	■	■	■	■	■	■
Etre un parent solo, financièrement, c'est avoir du mal à joindre les deux bouts	■	■	■	■	■	■	■
Etre un parent solo complique l'accès à l'emploi	■	■	■	■	■	■	■
Etre un parent solo c'est un frein pour l'évolution professionnelle	■	■	■	■	■	■	■
Là où je vis, sans une voiture, ma famille et moi ne pouvons pas nous déplacer	■	■	■	■	■	■	■
Là où je vis, sans transports en commun, ma famille et moi ne pouvons pas nous déplacer	■	■	■	■	■	■	■
Là où je vis, il n'y a pas suffisamment de système de garde pour les enfants (garderie, crèche...)	■	■	■	■	■	■	■
L'organisation et la gestion de la vie quotidienne sont des soucis permanents qui engendrent du stress	■	■	■	■	■	■	■
Pendant la période de la séparation, on doit tout gérer en même temps, on a l'impression que l'on va se noyer	■	■	■	■	■	■	■
Quand on est séparé, on découvre qu'on est capable de faire des choses, on puise dans ses propres ressources qu'on ignorait	■	■	■	■	■	■	■
Ne pas être en couple présente l'avantage de faire des choix et prendre des décisions seul (e) sans avoir à composer avec l'autre	■	■	■	■	■	■	■
Quand on est parent solo, on n'a pas le droit d'être faible et de s'écrouler, on est le seul pilier pour les enfants.	■	■	■	■	■	■	■
Quand on est parent solo on s'impose d'être parfait dans tout ce qu'on fait	■	■	■	■	■	■	■
Etre un parent solo demande une énergie considérable	■	■	■	■	■	■	■
Quand on est parent solo, on redoute de faire des erreurs dans l'éducation de ses enfants	■	■	■	■	■	■	■
Quand on est parent solo, on doit exiger de son enfant qu'il soit le plus autonome (et le plus tôt) possible	■	■	■	■	■	■	■
Parce qu'il n'y a pas de deuxième adulte dans le foyer, être parent solo c'est parfois manquer de recul dans sa façon d'éduquer	■	■	■	■	■	■	■
Etre parent solo c'est un combat permanent qui use physiquement et moralement	■	■	■	■	■	■	■
Etre un parent solo, c'est toujours craindre pour sa santé et sa sécurité (par rapport aux enfants)	■	■	■	■	■	■	■
Etre un parent solo, c'est ne pas avoir le temps de prendre soin de soi et de sa santé	■	■	■	■	■	■	■
Etre parent solo, c'est sacrifier son épanouissement personnel au profit de celui de (son) ses enfants	■	■	■	■	■	■	■
Quand on est parent solo, on est tellement usé qu'on a perdu l'énergie pour aller vers la fantaisie.	■	■	■	■	■	■	■

Quand on est parent solo, on n'est plus homme ou femme, on n'est que parent	■	■	■	■	■	■	■
Quand on est parent solo il faut quand même pouvoir sortir et prendre du temps pour soi	■	■	■	■	■	■	■
Etre parent solo, c'est parfois rester très seul même quand on sollicite l'aide des institutions	■	■	■	■	■	■	■
Quand on est parent solo, on redoute le jugement des institutions (école, services sociaux...)	■	■	■	■	■	■	■
Un parent solo doit toujours prouver qu'il est un parent compétent	■	■	■	■	■	■	■
Une famille avec un parent solo n'est pas considérée comme une famille comme les autres	■	■	■	■	■	■	■
Quand on est parent solo, on est en général jugé positivement par les autres parents	■	■	■	■	■	■	■
Quand on est parent solo, on aimerait bénéficier d'un soutien bienveillant pour l'éducation de son (ses) enfant(s)	■	■	■	■	■	■	■
Quand on est parent solo, parler avec d'autres dans la même situation ça rassure et ça aide	■	■	■	■	■	■	■
Quand on est parent solo, pour s'en sortir, il faut se créer un réseau de proximité pour s'entraider	■	■	■	■	■	■	■

Documents consultés

Circulaires et conventions nationales :

- Circulaire du 22 janvier 2015 relative à la mise en œuvre de schémas départementaux des services aux familles
- Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) établie entre l'Etat et la CNAF pour la période 2013-2017
- Circulaire interministérielle DGCS du 7 février 2012 relative à la coordination des dispositifs de soutien à la parentalité au plan départemental
- Circulaire Interministérielle du 11 décembre 2008 relative aux Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)

Rapports officiels :

- Rapport : « *Les aspects psycho-sociaux des familles monoparentales* » conseil de l'Europe 2014
- Rapport d'évaluation sur la politique de soutien à la parentalité , IGAS 2013,
- Rapport « *Aider les parents à être parents* », Centre d'Analyse Stratégique, 2012,

Essais et articles :

- *Les familles monoparentales en France*, rapport de recherche, Centre d'études de l'emploi, juin 2007
- *L'action sociale et la fonction parentale*, INJEP, 2007
- *Soutien à la parentalité avec et pour les parents*, Réalité familiales, UNAF 2012,
- *Etre un bon parent, une injonction contemporaine*, C. Martin, Rennes, presse de l'EHESP, 2014
- *Un soutien à la parentalité souvent inadapté aux situations de précarité. L'exemple des foyers monoparentaux*, Enfance et psy, n°67, G. Neyrand, 2015
- *Monoparentalité précaire et femme sujet*, G. Neyrand et Patricia Rossi, 2007

Lettre de mission